|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/CEP/AC.13/2017/4 | |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | | Distr. générale  8 février 2017  Français  Original : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des politiques de l’environnement

C**omité directeur pour l’éducation au développement   
durable de la Commission économique pour l’Europe**

**Douzième réunion**

Genève, 20 et 21 avril 2017

Point 4 a) de l’ordre du jour provisoire

**Mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l’éducation   
en vue du développement durable : progrès accomplis   
dans la mise en œuvre de la Stratégie**

Sujets sur lesquels il est proposé de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie   
de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable

Note du secrétariat

|  |
| --- |
| *Résumé* |
| En vertu de son mandat, le Comité directeur pour l’éducation au développement durable de la Commission économique des Nations Unies pour l’Europe (CEE), est chargé de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable (CEP/AC.13/2005/4/Rev.1, annexe I, par. 4 b)) Le mandat du Comité directeur en tant que principal organe de prise de décisions pour les activités relatives à la Stratégie dans la région de la CEE, chargé d’orienter la mise en œuvre de la Stratégie et d’en suivre les progrès, a été prorogé jusqu’en 2030 par les ministres et les chefs de délégation à la réunion de haut niveau des Ministères de l’environnement et de l’éducation qui s’est tenue le 8 juin 2016 à Batumi, Géorgie, dans le cadre de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » (ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.2, par. 10). |
| Dans le cadre de son mandat renouvelé, et selon la pratique établie, en sus du suivi obligatoire des progrès nationaux effectué à la fin de chaque phase de mise en œuvre, il est demandé aux pays de présenter des rapports au Comité directeur sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Stratégie. Par la suite, le secrétariat passera en revue tous les rapports et préparera un exposé dans lequel il récapitulera les grands thèmes évoqués et les faits intéressants concernant la mise en œuvre de la Stratégie pour l’éducation en vue du développement durable dans la région de la CEE. |
| Pour faciliter ce processus, le secrétariat a établi, en collaboration avec le Président du Comité et en coordination avec le Bureau, le présent document, qui est un bref questionnaire sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Stratégie depuis la dernière période d’établissement de rapports en 2014. Les pays sont priés de répondre à ce questionnaire et de le retourner au secrétariat avant le 20 mars 2017. |
|  |

1. La présentation de rapports nationaux au sujet de l’état d’avancement de la Stratégie pour l’éducation en vue du développement durable de la Commission économique des Nations Unies pour l’Europe (CEE) offre aux pays une occasion utile d’apprendre les uns des autres et de partager les ressources et produits récemment mis au point dans la région de la CEE et au-delà.
2. En prévision de la douzième réunion du Comité directeur pour l’éducation en vue du développement durable de la CEE, les pays sont invités à répondre au questionnaire ci‑après, en indiquant les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des trois domaines d’action prioritaires depuis la dixième réunion du Comité directeur (Genève, 8-9 juin 2015).
3. Les pays sont priés de retourner le questionnaire rempli au secrétariat, pour le **20 mars 2017** au plus tard, à l’adresse esd@unece.org.
4. Le secrétariat examinera toutes les informations communiquées et en fera un exposé récapitulatif à la douzième réunion du Comité directeur. Cet exposé sera suivi d’un débat.
5. Reconnaissant qu’il importe de rendre hommage aux champions de l’éducation au développement durable, le Comité directeur invite notamment les pays membres à signaler toute mesure nationale significative prise dans les domaines d’action prioritaires dont ils aimeraient faire part ou qu’ils souhaiteraient présenter.

Questionnaire pour l’établissement du rapport national[[1]](#footnote-2) informel   
de 2017 sur les mesures prises dans les domaines d’action prioritaires[[2]](#footnote-3)

Progrès accomplis et difficultés rencontrées depuis la dixième réunion   
du Comité directeur en juin 2015

I. Domaine d’action prioritaire a)

| *Encourager les approches institutionnelles globales, en établissant des programmes scolaires ou en intégrant l’éducation au développement durable dans les programmes scolaires de chaque école d’ici à 2019* | | |
| --- | --- | --- |
|  | | |
| 1. Le nombre d’écoles ayant adopté une « approche institutionnelle globale » du développement durable ou de l’éducation au développement durable a-t-il augmenté ? | | |
| Oui/Non | * *Donner des précisions.* * *Préciser si vous souhaitez faire un exposé  sur ce sujet/si une mesure significative  a été prise sur ce sujet dans votre pays.* | |
| 2. Des mesures d’incitation ou d’aide (supplémentaires) ont-elles été prises pour favoriser la mise en place de programmes d’éducation au développement durable dans les établissements scolaires (directives, remise de prix, subventions, formation, appui technique) ? | | |
| Oui/Non | * *Donner des précisions.* * *Préciser si vous souhaitez faire un exposé  sur ce sujet/si une mesure significative  a été prise sur ce sujet dans votre pays*. | |
| 3. Le personnel et les étudiants des écoles bénéficiant de programmes d’éducation au développement durable sont-ils davantage sensibilisés à l’environnement et à l’écologie que le personnel et les étudiants des écoles ne disposant pas de tels programmes ? | | |
| Oui/Non | * *Donner des précisions*. * *Préciser si vous souhaitez faire un exposé  sur ce sujet/ si une mesure significative  a été prise à ce sujet dans votre pays.* | |
| 4. Des ressources ou produits récemment mis au point ont-ils été mis à la disposition d’un large public (par exemple, par le biais d’Internet) ? | | |
| Oui/Non | | * *Donner des précisions et, s’il y a lieu, indiquer la/les langue(s)dans laquelle/lesquelles ces ressources/produits sont disponibles ainsi que l’adresse du site internet*. |
| 5. Avez-vous mis en œuvre ou avez-vous prévu de mettre en œuvre des évaluations qui permettront de mesurer l’incidence des mesures prises à ce jour dans ce domaine ? | | |
| Oui/Non | | * *Donner des précisions*. * *Indiquer si vous souhaitez faire un exposé  sur ce sujet/ si une mesure significative  a été prise à ce sujet dans votre pays*. |
| 6. Observations complémentaires sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable dans votre pays *(préciser, le cas échéant)* : | | |
|  | | |

II. Domaine d’action prioritaire b)

| *Favoriser l’élargissement de la formation des enseignants et de tous les éducateurs à l’éducation  au développement durable* | | |
| --- | --- | --- |
|  | | |
| 1. Des progrès significatifs ont-ils été accomplis s’agissant d’intégrer ou d’élargir l’éducation au développement durable dans la formation initiale des enseignants ? | | |
| Oui/Non | * *Donner des précisions.* * *Préciser si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet/ si une mesure significative a été prise à ce sujet dans votre pays.* | |
| 2. Des progrès significatifs ont-ils été accomplis s’agissant d’intégrer ou d’élargir l’éducation au développement durable dans la formation continue des enseignants ? | | |
| Oui/Non | * *Donner des précisions.* * *Préciser si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet/ si une mesure significative a été prise à ce sujet dans votre pays.* | |
| 3. Les enseignants débutants ayant reçu une formation qui les a familiarisés avec l’éducation au développement sont-ils plus susceptibles d’enseigner dans une perspective de durabilité ? | | |
| Oui/Non | * *Donner des précisions*. * *Préciser si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure significative a été prise à ce sujet dans votre pays*. | |
| 4. Des ressources et produits récemment mis au point ont-ils été mis à la disposition d’un large public (par exemple, par le biais d’Internet) ? | | |
| Oui/Non | | * *Donner des précisions et, s’il y a lieu, indiquer la langue et adresse.* |
| 5. Avez-vous mis en œuvre ou avez-vous prévu de mettre en œuvre une évaluation qui permettra de mesurer l’incidence des mesures prises à ce jour dans ce domaine ? | | |
| Oui/Non | | * *Donner des précisions.* * *Indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur cette question/ si une mesure significative a été prise à cet égard dans votre pays*. |
| 6. Observations complémentaires sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable dans votre pays *(préciser, le cas échéant)* : | | |
|  | | |

III. Domaine d’action prioritaire c)

| *Renforcer l’enseignement technique et la formation professionnelle en faveur du développement durable  et de la transition vers une économie verte* | | |
| --- | --- | --- |
|  | | |
| 1. Des progrès ont-ils été réalisés concernant la réorientation structurelle de l’enseignement et de la formation techniques et professionnels vers l’éducation au service du développement durable ? | | |
| Oui/Non | * *Donner des précisions*. * *Indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur cette question ou si une mesure significative a été prise sur ce sujet dans votre pays*. | |
| 2. Des mesures d’incitation ou d’aide ont-elles été prises pour faciliter la réorientation de l’enseignement et de la formation techniques et professionnels vers le développement durable ? | | |
| Oui/Non | * *Donner des précisions.* * *Indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur cette question ou si une mesure significative a été prise sur ce sujet dans votre pays*. | |
| 3. Les élèves qui ont bénéficié de la formation et de l’enseignement techniques et professionnels axés sur le développement durable trouvent-ils des emplois liés au développement durable ? | | |
| Oui/Non | * *Donner des précisions.* * *Préciser si vous souhaitez faire un exposé sur ce sujet ou si une mesure significative a été prise à ce sujet dans votre pays*. | |
| 4. Des ressources et produits récemment mis au point ont-ils été mis à la disposition d’un large public (par exemple, par le biais d’Internet) ? | | |
| Oui/Non | | * *Donner des précisions et, s’il y a lieu, indiquer la langue et adresse.* |
| 5. Avez-vous mis en œuvre ou prévu de mettre en œuvre des évaluations qui permettront de mesurer l’incidence des mesures prises à ce jour dans ce domaine ? | | |
| Oui/Non | | * *Préciser.* * *Indiquer si vous souhaitez faire un exposé sur cette question ou si une mesure significative a été prise à cet égard dans votre pays.* |
| 6. Observations complémentaires sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable dans votre pays *(préciser, le cas échéant)*: | | |
|  | | |

1. Les pays dotés d’une structure fédérale sont libres de donner plusieurs réponses ou de remplir plusieurs questionnaires pour leurs différents États ou entités, le cas échéant. [↑](#footnote-ref-2)
2. Voir Cadre de mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable (ECE/BATUMI.CONF/2016/11), annexe I, par. 20, alinéas a)-c). Peut être consulté à l’adresse : www.unece.org/environmental-policy/environment-for-europe/efe-conferences/batumi-conference/documents-and-materials. [↑](#footnote-ref-3)